

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

La Comco prononce un suspension provisoire pour ETA

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: La Comco prononce un suspension provisoire pour ETA, 2019 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Wirtschaftspolitik	1
Wirtschaftsordnung	1

Abkürzungsverzeichnis

KMU Kleine und mittlere Unternehmen
WEKO Wettbewerbskommission

PME petites et moyennes entreprises
COMCO Commission de la concurrence

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Wirtschaftsordnung

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 20.12.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que les exportations helvétiques dans l'horlogerie sont en repli, la **décision de suspension provisoire des livraisons pour l'entreprise ETA** rajoute de l'incertitude selon les acteurs de la branche. En effet, la Comco a décidé de reporter sa décision sur l'affaire de la position dominante d'ETA sur le marché des «mouvements» horlogers. Étant donné le délai de production, ce report condamne les livraisons d'ETA en 2020. Swatch Group, propriétaire d'ETA, a haussé le ton. Son patron Nick Hayek a clamé dans la presse que la décision de la Comco était "incompréhensible et «inacceptable». Alors que cette décision a déferlé sur la quiétude du secteur horloger, le verdict final ne sera prononcé qu'en été 2020. ¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 12.02.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

A la suite de la décision de la Comco de prolonger la suspension provisoire des livraisons pour l'entreprise ETA, avec exemption pour les PME, **Swatch Group a déposé une plainte auprès du Tribunal administratif fédéral**. En effet, Swatch Group estime que l'accord de 2013 est arrivé à terme fin 2019 et que la concurrence a eu le temps de s'adapter, comme prévu dans l'accord. Au contraire, la Comco est demeuré sceptique quant à la libre concurrence sur le marché des mouvements horlogers. Ce scepticisme a justifié, selon la Comco, le prolongement du délai prévu dans l'accord initial. La Comco et Swatch Group ont continué de communiquer par presse interposée. La balle est désormais dans le camp du Tribunal administratif fédéral. ²

1) NZZ, 16.12.19; NZZ, 17.12.19; AZ, NZZ, 18.12.19; AZ, 19.12.19; AZ, LT, NZZ, 20.12.19; AZ, 21.12.19

2) NZZ, 3.1.20; AZ, Blick, 30.1.20; AZ, NZZ, 31.1.20; LT, NZZ, 4.2.20; NZZ, 12.2.20; LT, TA, 13.2.20; LT, 21.2.20; NZZ, 6.3.20